



**Alpine Bretagne Club**

[www.alpine-bretagne.com](http://www.alpine-bretagne.com)

## INSCRIPTION CIRCUIT

Journée circuit à Lohéac

Le 10 août 2008

Mr, Mme : ..... N° adhérent ABC:.....

Demeurant : .....

Téléphone : ..... email : .....

MARQUE	MODELE	ANNEE	N°Immatriculation	N° contrat d'assurance

**Tarif par conducteur : 65€ adhérent ABC / 90€ Hors Club )**

**Je joins un chèque à l'ordre de l'ABC de .....euros**

### **Abandon de recours :**

L'utilisateur est garanti par le n° de contrat ci-dessus pour les dommages causés aux tiers par son véhicule. Déclare par la présente entreprendre des séances de tours libres, entraînements, sous son entière responsabilité, à ses risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.

Un contrat d'assurances en responsabilité civile a été souscrit par l' ABC pour la manifestation, auprès du Cabinet J.M. JACQUES à NIMES. Le présent contrat a pour objet de couvrir la responsabilité civile de l'organisateur envers les concurrents et les concurrents entre eux en cas d'accident corporel dont seraient victimes les conducteurs de véhicules circulant exclusivement sur le circuit de Lohéac, si l'organisation mise en place est en cause.

Ne sont pas garantis par ce contrat les accidents survenus lorsque le conducteur du véhicule n'a pas l'âge ou n'est pas titulaire des certificats en état de validité exigé pour la conduite du véhicule, ni les dégâts matériels.

Le soussigné :

S'engage à respecter en toutes circonstances les drapeaux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre. En cas de non-respect du règlement ou de la sécurité, le responsable sur le site peut faire sortir et interdire l'accès à la piste. **Accepte le port du casque, d'habits à manches longues et de la ceinture de sécurité. Echappements libres ou un pots pistes interdits sur le circuit.** Reconnaît être seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un contrat identique. Déclare prendre un éventuel passager (également avec casque et ceinture) à ses risques et périls et sous son entière responsabilité. Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et s'engage à rembourser les frais ainsi occasionnés sur la base du devis établi par le propriétaire du circuit.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

A retourner à : **Jean-Pierre LEFEUVRE Coet-Ruel 56250 SULNIAC 06 66 26 07 09**